

Pauvre et démuné (page 2)

Attention à la pandémédiatisation (page 4)

Relevés d'emploi par ordi (page 6)

Calendrier culturel (page 8)

Les dépanneurs

Les David contre les Goliath

PAR MICHAËL PRINCE • Centre de médias indépendant

Dernièrement, certains propriétaires de dépanneurs se sont plaints de leur situation financière. Ceci a inspiré l'équipe de journalistes du Centre de médias indépendant (CMI) à mener une enquête sur la situation des dépanneurs à Sherbrooke. Nous avons constaté qu'un mouvement de faillites se produit au Québec. Comme le rappelle M. Gravel, président directeur général (PDG) de l'Association des détaillants en alimentation (ADA), le nombre de dépanneurs au Québec a chuté de 10 000 à 6000 depuis les dix dernières années.

L'enquête a porté sur la compétition entre les dépanneurs de quartier et les magasins à grandes surfaces (épicerie, pharmacies, etc.). Dans le secteur des dépanneurs, il faut distinguer le modeste commerce familial des gigantesques conglomerats tels les dépanneurs de compagnies pétrolières comme Irving, Petro-Canada, Ultramar) ainsi que l'entreprise Couche-Tard. Cette dernière, propriétaire des Bonisoir et des 7 jours, possède 4413 magasins corporatifs et 1524 magasins affiliés partout au Canada et États-Unis. Juste à Sherbrooke, on retrouve plus de 14 Couche-Tard. Il est évident que la situation de ces conglomerats n'est pas comparable à celle de *papa* et de *mama* dans leur petite boutique.

Compétition des grands

Les grandes surfaces font la vie dure aux petits commerces de multiples façons. En voici deux principales. D'abord, depuis quelques années, le gouvernement a permis aux épicerie de rester ouvertes entre 21 h et 23 h. À partir de ce moment, les dépanneurs ont perdu leur identité qui était de « dépanner ». Quelques petits commerçants nous ont montré leurs bilans

financiers annuels et nous avons pu constater une baisse de profits depuis l'instauration de cette mesure.

De plus, puisque les grandes surfaces véhiculent des marchandises en grande quantité, ils peuvent obtenir des bas prix sur les produits (un peu comme Wal-Mart). Ces magasins se permettent de vendre leurs produits au prix du manufacturier afin d'attirer une vaste clientèle. Par exemple, une caisse de 24 bières de marque populaire se vend environ 22,50 \$ à l'épicerie ; dans un petit dépanneur, cette même caisse devra être vendue 30 \$ pour que le propriétaire puisse en tirer un minimum de profits.

Avantages des petits

La réalité économique fait qu'on ne peut accuser les consommateurs de chercher le moindre prix. Qu'y a-t-il de déplorable à cette situation ? On peut d'abord mentionner la perte d'une possibilité de devenir propriétaire, ce qui peut-être une manière agréable de gagner sa vie, soit être le seul maître de son commerce, engager ses enfants et ses amis comme employés, offrir des salaires décentes, etc. À l'accommodation Dodo, sur la rue St-Louis, la situation est précaire. La propriétaire, depuis



Photo : Francis Poulin

Les « petits » dépanneurs ont la vie dure comme en témoigne la propriétaire de l'accommodation Dodo sur la rue St-Louis.

plus de 15 ans, demeure passionnée de son travail : « Je connais le nom de tous mes clients réguliers. Des fois, ça ressemble plus à un confessionnal qu'à un magasin. J'en ai vu des joies et des larmes ! Ici, les clients ne sont pas des numéros ». Le commerce ressemble à un club social tout comme le Free-Go au centre-ville : des gens constamment présents, jouant aux cartes, buvant un café tout en fraternisant. Une vraie ambiance de magasin général !

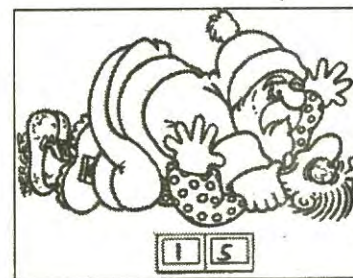
Dans un autre style, le dépanneur le Vent du Nord de la rue Belvédère Nord, promeut fièrement les bières québécoises. « On ne vend pas un prix, on vend un produit. » Dans de tels

lieux, les micros-brasseries peuvent trouver un plancher pour vendre leurs produits, ce qui les aide à exister. L'économie locale est ainsi graciée.

Ne pas généraliser

Un bémol reste à apporter, certains dépanneurs familiaux s'en sortent bien. Selon eux, l'emplacement du commerce est un facteur clé, à cause, entre autres, de la compétition entre les dépanneurs, les places de stationnements, les bassins de populations, etc. Certains réussissent à faire des ententes avec les producteurs de bière (Molson, Labatt) pour avoir de meilleurs prix sous certaines conditions. La diversification

des produits contribue également à attirer la clientèle. Tout de même, avec 22 épicerie et une majorité de dépanneurs appartenant à de grandes entreprises, devenir propriétaire de son dépanneur à Sherbrooke ne signifie pas s'assurer un avenir. Dans l'au-delà, Dédé Fortin doit encore chanter : « Et le magasin général... »



Il reste encore 15 jours avant Noël.

ÉDITORIAL

Un pauvre démuni ou un démuni pauvre ?

À ce temps-ci de l'année, bon an, mal an, l'ensemble des médias (radio, télé et journaux), nous assaillent pour nous inciter à donner généreusement pour (les plus) démunis par l'entremise de cocktails bénéfiques, de téléthons, de radiothons, de fondations, etc. On parle de « petit change et de grande joie », de records à battre, de « bon stress ». C'est que des démunis, il y en a de plus en plus, ici, et partout sur la Terre !

Nouvelles internationales et nationales

À côté de cette euphorie médiatique, les nouvelles d'ici et d'ailleurs s'enchaînent, créant de grands remous selon les catégories de citoyens auxquelles les gens appartiennent. Prenons un exemple à Dubaï, dans les Émirats arabes unis : la Dubai World, une société d'investissement public a demandé à ses créanciers de reporter au mois de mai le remboursement de sa dette de 60 milliards \$ US. C'est un cas parmi d'autres dans cette ville où l'inauguration en janvier prochain de la tour la plus haute au monde, le Burg Dubaï de 160 étages, marquera la fin de l'orgie de constructions pharaoniques en ces lieux. Les riches investisseurs tremblent. Mais que deviendront les pauvres milliers de travailleurs immigrants entassés dans des baraques ?

Aux États-Unis, pays où les dépenses des consommateurs constituent le principal moteur de son économie, les marchés américains comptent sur le « vendredi noir », journée de rabais gigantesques suivant la Thanksgiving, qui marque le début de la période de magasinage pour les Fêtes. Les nombreux ménages noyés dans la bulle spéculative des dernières années, les gens au salaire minimum de 7,25 \$ de l'heure et les mères vivant de l'aide sociale avec un chèque mensuel de 620 \$ pour une famille de trois personnes feront partie des pauvres qui ne pourront pas profiter de ces rabais alléchants.

Au Canada, le gouvernement de Stephen Harper n'a pas fléchi devant les pressions de l'opposition et des groupes de défense de droits des chômeuses et des chômeurs afin d'alléger les critères d'admissibilité à l'assurance-chômage. En effet, aucune modification majeure n'y a été apportée et plusieurs victimes de la crise financière sont venues grossir les rangs des chômeurs ou ceux des assistés sociaux, augmentant par conséquent, le nombre de pauvres au Canada.

Au Québec, où nous pensions que le premier ministre Jean Charest avait toujours les deux mains sur le volant pour la bonne conduite de l'État, les choses se sont gâtées. Cette année, nous aurons un déficit de plus de 3,9 milliards \$, annonciateur d'augmentation de tarifs de toutes sortes. Toutefois, faut-il rappeler que les allègements fiscaux de toutes sortes consentis par les libéraux représentent un manque à gagner de 5,4 milliards \$ seulement pour l'année 2009-2010.* Personne ne peut douter que l'augmentation d'une facture d'électricité est plus dramatique chez un pauvre que chez un riche. Pourtant, le gouvernement a dépensé au-delà de 7,2 millions en campagne de vaccination.

Le plan de lutte à la pauvreté

La consultation québécoise « Solidarité 2009 », en lien avec le plan de lutte à la pauvreté du ministre de la Solidarité sociale Sam Hamad, s'est arrêtée à Sherbrooke le 7 décembre. Plusieurs acteurs du milieu appuient le Collectif pour un Québec sans pauvreté lorsqu'il affirme que la seule façon d'améliorer les conditions de vie des pauvres, c'est de leur donner les moyens financiers pour vivre décemment. À la lumière de ces exemples, *Entrée Libre* soutient que si les gouvernements, dans le respect des droits de tous et chacun, mettaient en place des mesures pour améliorer les conditions de vie des gens au niveau économique, social et culturel, dont l'application d'une fiscalité juste, la pauvreté régresserait de manière significative. On peut rêver qu'en 2010, les cocktails bénéfiques céderont la place à des actions pour une meilleure distribution de la richesse et que progrès rythmera avec respect.

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

*<http://www.cyberpresse.ca/le-droit/actualites/economie/2009/10/26/01-915238-le-deficit-sera-plus-eleve-que-prevu-au-quebec.php>. Coût de la campagne de vaccination au Québec : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2009/10/20/002-Khadir-grippe-vaccin.shtml>. Impot : <http://cybersolidaires.typepad.com/files/mythes-jn2009.ppt>



N'en avez-vous pas ras le bol ?

PAR YVES LAWLER

Depuis le début des années 1980, les grandes entreprises ont utilisé plusieurs méthodes pour augmenter leurs profits, et ce, toujours au détriment de la population. Tout du long, elles ont bénéficié de l'aide des gouvernements.

Elles ont attaqué les syndicats pour diminuer les conditions de travail et les salaires. Ainsi, elles augmentèrent leurs gains au détriment des travailleurs. Elles ont obtenu le libre-échange pour accéder à un plus grand marché d'acheteurs, à des ressources naturelles et à des opportunités d'investissement. Ainsi, elles purent jouer les salariés d'un pays contre l'autre pour faire fructifier leur capital.

Moins de règlements, plus de profits...

Elles ont exigé la réduction du rôle de l'État, moins de réglementation, moins de programmes sociaux et plus de privatisation, ce qui leur a permis d'agir à leur guise et de trouver de nouvelles sources de profit. Si toutes ces mesures leur ont permis de s'enrichir, pour leur part, les salariés ont vu leur pouvoir d'achat stagner. Aux États-

Unis, le salaire horaire réel dans le secteur privé, est resté le même entre 1967 et 2006. L'augmentation de la productivité est allée directement dans les poches des grandes entreprises.

Manquant de plus en plus d'acheteurs par rapport à leur immense capacité productive, les capitalistes les plus riches optèrent pour le marché financier afin d'accroître la rentabilité de leur fortune. De plus, ils ont investi dans le marché du crédit afin d'entretenir un certain niveau de consommation chez les salariés appauvris. La dette privée est passée de 110 % du produit national brut des États-Unis en 1970 à 293 % en 2007.

Mais le jeu de cartes s'est écroulé. La bulle des prêts hypothécaires a crevé. Les entreprises qui avaient voulu diminuer le rôle de l'État ont obtenu de celui-ci des montants faramineux pour sauver leur peau. Des

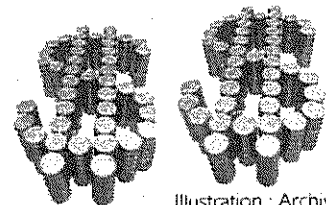


Illustration : Archives

Les grandes entreprises ne cessent de faire fructifier leur capital

sommes qui proviennent de la poche du contribuable qui depuis les années 1980 a été le grand perdant, vous et moi. De plus, nous payons pour les dégâts causés par cette crise, comme la hausse du chômage et de l'aide sociale sans oublier que les travailleurs diminuent leur salaire pour sauver leurs entreprises.

Pensez-vous que ceux qui ont gagné sur toute la ligne depuis trente ans vont payer quoi que ce soit ? Eh bien non ! Les riches ne peuvent être mis à contribution de même que les grandes entreprises car tout ce beau monde menace de partir en cas de hausse de leurs impôts. Déjà, on nous annonce que nous serons les dindons de la farce, nous paierons le déficit par des hausses de tarifs multiples et de taxes. N'en avez-vous pas ras le bol de ce terrorisme économique ? Le néolibéralisme qu'on nous a imposé doit être remis en question. Seul Québec solidaire propose un changement dans ce sens.

ENTRÉE LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9500

Équipe de rédaction
Sylvain Bérubé
Alison Jane Brunette
Claude Dostie
Annie Forest
Marc-André Gagné
Michaël Prince
Ludovine Caussan

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Claude Dostie
Annie Forest

Caricature
Pierre Berger

Collaboration
Yves Lawler
Jean-Jacques Lemay
Denis Poudrier
Francis Poulin
Suzanne Thériault
Marianne Verville

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Entg. 7082

Dépôt légal 4^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNICATEURS DU QUÉBEC



Culture,
Communications et
Condition féminine

Québec



Engagées et pourquoi pas politisées ?

PAR LUDIVINE CAUSSAN

Le 24 novembre dernier, une quinzaine de femmes œuvrant dans le milieu communautaire sherbrookoise, ont participé à un atelier/rencontre auquel étaient invitées des candidates élues et défaites lors des dernières élections municipales.

Cette rencontre était organisée conjointement par les PÉPINES (Promotion des Estriennes Pour Initier une Nouvelle Équité Sociale) et la CDC de Sherbrooke (Corporation de développement communautaire) et avait pour but de stimuler les femmes à investir d'autres lieux décisionnels.

Influence des femmes dans leur milieu

Au Québec, force est de constater que les femmes ont une influence réelle sur leurs milieux et qu'elles sont nombreuses à s'impliquer dans les milieux communautaires. Elles occupent des postes d'administratrices, de secrétaires, de trésorières, de vice-présidentes et de présidentes et souvent, sur une longue période. Qu'est ce qui amène les femmes à s'impliquer ? Généralement, il y a un élément déclencheur, soit une sensibilité à une cause qui leur tient à cœur. Elles découvrent rapidement de quoi elles sont capables, quels sont les défis qui les font cheminer, qui les font avancer. De là découlent de nombreux intérêts et la satisfaction de participer à un projet collectif, de travailler à un changement social.

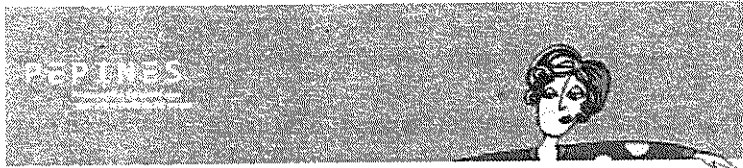


Illustration : Les Pépines

Alors qu'elles enrichissent fortement les milieux dans lesquels elles sont impliquées, elles sont pourtant minimalement présentes dans les lieux décisionnels. Au Québec, elles constituent 52 % de la population mais ne représentent que 31 % des sièges à l'Assemblée nationale. En Estrie, elles forment 51 % de la population mais il n'y a que 26 % de femmes, en moyenne, dans les instances politiques. Pourquoi ce faible taux de représentation ? L'électorat québécois n'est pourtant pas sexiste et les récentes élections démontrent qu'elles ont autant de chance que les hommes d'être élues. Généralement, les femmes doivent être encouragées pour faire le saut en politique et persévérer dans cette voie. Elles découvrent rapidement qu'elles doivent se battre pour prouver qu'elles sont capables d'accomplir leurs responsabilités. Elles doivent parler fort pour se faire entendre.

La parité hommes-femmes en devenir

Dans les discours politiques, la bonne volonté pour la parité hommes-femmes s'exprime généreusement. Pourtant, le gouvernement, tant fédéral que provincial, a jusqu'à présent écarté toute réglementation

obligeant les partis à présenter autant de femmes que d'hommes aux élections, voire même un certain pourcentage. Pourtant, ces partis qui jouent un rôle d'intermédiaire public entre les concitoyens et les concitoyennes et l'État, reçoivent un important financement gouvernemental. C'est pourquoi l'État doit se responsabiliser en matière d'égalité dans la représentation politique et obliger les partis à agir de façon pour assurer l'atteinte d'objectifs de société, comme par exemple, se doter de plans d'action en matière d'égalité. À présent, nous avons une loi sur l'équité salariale, un moyen de remédier à la discrimination à l'égard des femmes. Pourquoi ne pas se doter d'une loi et de mesures législatives et de soutien afin que l'égalité hommes/femmes soit encrée dans notre sphère de pouvoir ?

En route vers la parité !

Affirmons-le : la démocratie ne peut exister sans un réel partage du pouvoir entre les hommes et les femmes. En ce sens, il reste de vastes défis à relever. Si les femmes souhaitent prendre la place qui leur est due et être présentes dans les lieux de pouvoir, elles doivent s'encourager, développer des réseaux et oser faire trois pas plutôt qu'un.

Hamad, écoutez-vous vraiment ? Nous avons des choses à vous dire

PAR SUZANNE THÉRIAULT • SPE
PAR JEAN-JACQUES LEMAY • CEQSP

Le lundi 7 décembre dernier, s'est tenue une consultation régionale pour l'élaboration du nouveau plan de lutte à la pauvreté du gouvernement provincial. Sam Hamad, ministre de la Solidarité sociale et du Travail, se targue de faire une véritable consultation, mais nous écoute-t-il vraiment ? C'est la question que se pose la vaste majorité des groupes du milieu communautaire, syndical et religieux.



Photo : Denis Thériault

La consultation populaire a répondu présente à la consultation publique !

« Saviez-vous, nous dit Suzanne Thériault de Solidarité populaire Estrie, que les *Rendez-vous de la solidarité* n'ont fait pas grand-chose de solidaire : une liste d'invités gardée secrète, des invitations de dernière minute, des sujets de discussion choisis d'avance et un traitement différent selon les régions ? Le processus même des consultations est loin d'être transparent et est très questionnable », rajoute-t-elle.

Le Comité régional estrien pour un Québec sans pauvreté participe malgré tout à la consultation pour tenter de faire entendre la voix des sans-voix à notre gouvernement. Pendant ce temps, à l'extérieur, une manifestation d'appui a fait passer le même message aux médias. Jacques Lemay, porte-parole du Comité régional estrien, croit que le gouvernement ne doit pas se délester de ses responsabilités au niveau de la lutte à la pauvreté en les transférant aux régions. Celles-ci ont de beaux projets qui souvent soulagent la misère, mais elles ne s'attaquent pas aux causes structurelles de la pauvreté.

C'est pourquoi, nous revendiquons les mesures suivantes :

- Que toutes les citoyennes et tous les citoyens aient accès, sans discrimination, à des services publics universels de qualité ;
- Ne pas augmenter les tarifs de ces services ;
- Éliminer les catégories à l'aide sociale et répondre aux besoins spécifiques ;
- Rehausser les prestations d'aide sociale pour qu'elles couvrent les besoins essentiels ;
- Éliminer toutes les obligations pour les personnes de participer à des programmes de réinsertion sociale ;
- Construire davantage de logements sociaux répondant aux besoins ;
- Hausser le salaire minimum au-dessus du seuil de faible revenu et améliorer les normes du travail ;
- Implanter un système de contrôle des loyers ;
- Implanter une réforme en profondeur de l'aide financière aux études ayant pour but l'élimination de l'endettement et de la précarité des étudiants et étudiantes et des jeunes adultes.

Nous revendiquerons ces mesures aussi longtemps que le gouvernement ne fera pas ce qu'il faut pour que le Québec devienne, d'ici 2013, une des nations industrialisées où il y a le moins de pauvreté. [...]

Boutique de vêtements et d'accessoires

Je fripe pour toi

Le Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke a inauguré en novembre dernier sa boutique « Je fripe pour toi », qui est à la fois une boutique et un plateau de travail.

« Je fripe pour toi » a pour objectif d'offrir une gamme de vêtements et d'accessoires à prix modiques destinés à une clientèle de 35 ans et moins qui débute dans la vie.

Elle vise à aider les jeunes, qu'ils s'orientent aux études, en transition ou en appartement, à se procurer des articles essentiels sans nuire à leur budget.

La friperie agit également à titre de plateau de travail pour les participants des programmes Jeunes en action (18-24 ans) et IDEO (16-17 ans) qui ont la chance d'acquérir une expérience de travail significative, à même les locaux du CJE.



Carrefour
jeunesse-emploi
de Sherbrooke

MÉDIA

Attention à la pandémédiatisation !

« Grippe A (H1N1), 105 000 Estriens pourraient être touchés » titrait *La Tribune* le 25 septembre. Si vous avez vu ce titre, pire, si vous l'avez touché, il y a de fortes chances que vous ayez attrapé le virus. Un virus informationnel très viral. Le CRÉMI vous offre pour vous aider à développer votre auto-immunité face à celui-ci, quelques mesures sanitaires en matière d'information.

Éviter les contacts fréquents

Puisqu'il semble muter de jour en jour, il est important de prendre du recul face aux nouvelles quotidiennes. D'une part, les vérifications face aux informations envoyées ne sont parfois pas faites, et d'autre part, certaines informations sont constamment démenties ou modifiées. Voici quelques exemples : Radio-Canada, le 3 mai, a affirmé qu'un travailleur mexicain en Alberta aurait infecté des porcs quand le rapport officiel l'a démontré négatif au test H1N1 selon le professeur Michel Chossudovsky ; aucun journaliste ne s'appuie sur des rapports d'autopsie quand il attribue des morts à la grippe A(H1N1) au Québec ou au Canada. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) affirme « qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, pour les pays d'essayer de confirmer les cas en laboratoire » ; la mort d'un garçon de 13 ans relayé par les médias est un exemple où l'autopsie n'a pas su vérifier l'allusion à la grippe. Les parents n'en ont pas voulu !

Reprenons cette Une de *La Tribune*. C'est en fait une estimation basée sur les deux dernières pandémies de 1976 et de... 1918 ! *La Tribune* aura au moins la décence de citer la responsable de l'Agence de la santé et des services sociaux : « Ce n'est peut-être pas représentatif de la réalité [...] ». C'est inhabituel qu'un journal sérieux publie en pleine page des données qui ne sont pas représentatives de la réalité.

Trouver les vraies sources du virus

La majorité de l'information provient d'agences de presse relayant, elles, l'information de l'OMS. L'autre part provient de nos gouvernements fédéraux et provinciaux. Ces organisations ne désirent pas que l'on critique leur consensus de pandémie. Pourtant, des dizaines de sources fiables (docteurs, associations de professionnels de la santé, journalistes scientifiques, même les gouvernements de Pologne et de Suisse) mettent en doute la pandémie et la vaccination généralisée. Quand parlons-nous des fortes contestations mondiales face à la prise du vaccin ? D'anciens employés ministériels comme Shiv Chopra et des médecins comme Marc Zafran, argumentant en défaveur de la campagne généralisée, ne sont peu ou pas couverts par les grands médias. Quand aurons-nous droit à de l'information indépendante et scientifique qui prouverait les scénarios catastrophes prévus par notre gouvernement et relayés par les médias de masse ?

Servir de barrière naturelle

La campagne de vaccination a su profiter d'un virus qui semble toucher le journalisme ces temps-ci : la rareté de l'information de qualité. Le CRÉMI invite la population à se servir de son esprit critique comme barrière naturelle face au virus. Il se penchera dans la prochaine chronique, aux causes de la transformation du travail journalistique qui mènent à la grippe virale de l'information.

PAR FRANCIS POULIN • CRÉMI



Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Rencontre régionale de l'AMECQ

S'unir pour mieux communiquer

PAR ANNIE FOREST

L'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ) s'est arrêtée à Valcourt le 17 octobre dernier dans le cadre de sa tournée annuelle des régions. L'événement a attiré des représentantes et des représentants de journaux membres de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Des ateliers d'écriture journalistique de même que de mise en page leur ont été offerts. Les dirigeants de l'AMECQ ont profité de l'occasion pour informer les gens présents d'une campagne de promotion de la presse écrite communautaire dans les écoles de niveau primaire et secondaire, et ce, à travers toutes les régions du Québec.

La journée de formation s'est déroulée en deux temps : en avant-midi, un atelier décrivant les dix critères de base pour le contenu rédactionnel d'un journal communautaire a été présenté, alors que l'atelier de l'après-midi portait sur les dix critères de base pour la mise en page d'un journal communautaire.

Le premier atelier a été présenté par le directeur général de l'AMECQ, Yvan Noé Girouard. Des sujets tels que l'importance de l'information locale et régionale et de la variété des genres journalistiques ont été abordés. En après-midi, Jessica Ward, adjointe à la direction et aux communications de l'AMECQ, a fait le point sur les critères à respecter afin d'améliorer l'aspect visuel d'un journal via différents exemples et contre-exemples tirés d'exemplaires de journaux membres de l'AMECQ.

Campagne promotionnelle auprès des écoles

En complément à ces deux ateliers, Jessica Ward a également profité de l'occasion pour informer les membres présents du lancement de la campagne de promotion de la presse écrite dans les maisons d'enseignement de niveau primaire et secondaire. Divers documents ont été remis afin de faciliter la collaboration des écoles à cette campagne qui a pour titre « Mon école et mon journal communautaire... au

cœur de ma communauté ! ». Cette campagne vise un rapprochement entre les journaux communautaires et les écoles de leur région dans le but de permettre à la population d'avoir accès à un outil d'information local intergénérationnel. Au cours de la prochaine année, l'équipe d'*Entrée Libre* évaluera la possibilité de promouvoir cette campagne auprès de quelques écoles du secteur Centre-Sud de Sherbrooke où le journal est principalement distribué. Un suivi quant à l'utilisation de l'outil de promotion par les membres de l'association devrait être effectué au printemps 2010.

Journée de partage et de complicité

Cette journée de formation offerte par l'AMECQ a été à la fois très enrichissante et rassembleuse. Il est toujours apprécié d'avoir l'occasion de partager son vécu entre journaux communautaires. Ce type de rencontre permet aux bénévoles de même qu'aux travailleuses et aux travailleurs de vivre un moment de complicité où les côtés parfois plus sombres de la réalité humaine et matérielle qui touche les journaux communautaires deviennent moins durs à affronter. Sortir de son isolement et vivre collectivement sa passion d'écrire et d'informer, voilà ce que permettent ces rencontres régionales de l'AMECQ !

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Illustration : AMECQ

Nouvelle image corporative de l'AMECQ dévoilée lors de son congrès annuel de 2009

Sans-abri écolos



Selon la société de conseil danoise NIRAS, les sans-abri du Danemark émettent beaucoup moins de gaz à effet de serre que le reste de la population. À titre d'exemple, Britta Larsen et Tommy Carlsen, deux personnes de la rue, émettent 2,36 tonnes de CO₂ par année, soit 75 % de moins que le Danois typique.

Comment font-ils pour minimiser au maximum leur empreinte écologique ? Ils ne se chauffent pas et n'ont pas l'électricité. De plus, ils prennent leur douche et font leur lessive deux fois par semaine tout au plus. Tommy préfère marcher et ramasse les bouteilles vides pour arrondir ses fins de mois. Dans le pire des cas, Britta se lave avec de l'eau froide en bouteille.

Source : *L'itinéraire*, Globe-trottoirs, Norman Rickert, journaliste de rue, novembre 2009

Annuaire téléphonique

Si vous ne désirez plus recevoir des bottins, demandez qu'on retire votre adresse de la liste de distribution de l'annuaire Pages Jaunes, l'annuaire résidentiel ou des annuaires de quartier Pages Jaunes. 1-800-268-5637 ou www.ypg.com/distribution/formulaire.php

LA TABLE RONDE DES
OVP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Pour une culture de la paix

PAR SUZANNE THÉRIAULT • SOLIDARITÉ POPULAIRE ESTRIE

Initiée par l'organisme Monde Sans Guerres, la Marche mondiale pour la Paix et la Non-violence a été lancée le 2 octobre 2009, à Wellington en Nouvelle-Zélande, et se terminera le 2 janvier 2010 à Punta de Vacas en Argentine. Cette marche à relais est en cours dans plus de 100 pays à travers le monde. Du 19 au 21 novembre, plusieurs villes canadiennes ont souligné de différentes façons les journées canadiennes de la marche. Cet événement vise à sensibiliser la population et nos gouvernements à l'importance de modifier immédiatement notre culture guerrière avant l'inévitable échec global de ce système basé sur la violence.

Situation actuelle

À la grandeur de la planète, nous vivons une situation critique et préoccupante. L'insécurité alimentaire et la pauvreté, l'affrontement des cultures entre elles, la discrimination et la violence sous toutes ses formes, la crise du secteur financier international, les nombreux conflits armés et l'accroissement de l'armement et l'avidité des personnes en position de pouvoir dont la valeur centrale est l'argent nous mènent droit à la catastrophe. À cela s'ajoute la menace nucléaire sans cesse grandissante qui représente à l'heure actuelle la menace la plus urgente.

La politique étrangère et militaire du Canada depuis quelques années est intimement liée à celle de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et illustre l'émergence du Canada en tant que nouvelle force militaire en mesure de mener des interventions comme en Afghanistan. À ce jour, 133 soldats canadiens sont morts et il semble que l'opinion publique banalise l'annonce de toute nouvelle victime. Le nombre de victimes chez la population civile peut difficilement être évalué en raison de l'écart entre les sources d'information et les intérêts de ces sources. Le nombre peut donc varier entre 10 000 et

30 000 depuis le début des affrontements. Cela n'est que la pointe de l'iceberg puisque ces données ne représentent qu'une infime partie des impacts réels de ce conflit armé.

Pour le bien des femmes... Vraiment ?

Au lendemain des attentats du 11 septembre 2001, la libération des femmes afghanes était présentée comme l'objectif principal de la guerre en Afghanistan. Pourtant, aucun pays ne s'est préoccupé de leur situation durant les années où les talibans exerçaient le pouvoir entre 1996 et 2002. Non seulement cette guerre n'a pas li-

Cinq propositions pour changer les choses !

Le temps est venu de mettre un frein à la montée de la violence et d'enclencher un processus inverse autant en ce qui concerne nos comportements individuels que nos actions collectives. Les cinq propositions mises de l'avant par la Marche mondiale pour la Paix et la Non-violence visent à créer une conscience en faveur de la paix en exigeant :

- Le désarmement nucléaire à l'échelle mondiale ;
- Le retrait immédiat des troupes étrangères des territoires occupés ;
- La réduction progressive et proportionnelle de l'armement conventionnel ;
- La signature entre pays de traités de non-agressions ;
- Le renoncement par les gouvernements à utiliser les guerres comme moyen de résoudre les conflits.

béré les femmes afghanes, au contraire, elle a des conséquences désastreuses sur leurs conditions de vie et leurs droits ont été volontairement et sciemment bafoués au prix des intérêts des hommes. L'Afghanistan est aujourd'hui le pays le plus dangereux dans le monde pour une femme !

Au Canada, les budgets consacrés à la défense nationale sont passés de 1,9 à plus de 19 milliards entre 2000 et 2009, soit une augmentation de plus de 17 milliards en neuf ans. Le

Canada n'a jamais autant investi en équipement et en intervention militaires de toutes sortes, et ce qu'on appelait jadis des « missions de paix » sont devenues des invasions armées sous contrôle étasunien.

Solidarité populaire Estrie ajoute sa voix à celle de la Coalition contre le recrutement militaire dans les institutions scolaires pour dénoncer la campagne de recrutement des Forces armées canadiennes auprès des jeunes qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité. [...]

NOUVELLES MESURES À COMPTER DU 6 DÉCEMBRE 2009

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

DES SANCTIONS PLUS SÉVÈRES

FACULTÉS AFFAIBLIES

Alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang (0,16) OU

Refus d'obtempérer à un ordre d'un agent de la paix (ex. : refus de fournir un échantillon d'haleine)

- Allongement de la période de **révocation du permis de conduire** :
 - Pour une première infraction, la période de révocation passe de 1 à 3 ans;
 - Pour une deuxième infraction ou plus (récidive), la période de révocation passe de 3 à 5 ans.
- Allongement de la période obligatoire de **conduite avec un « antidémarrreur »** (détecteur d'alcool) :
 - Pour une première infraction, la période passe à **2 ans**;
 - Pour une deuxième infraction, le détecteur d'alcool doit être utilisé pendant **3 ans** si, lors de la première infraction, l'alcoolémie était inférieure ou égale à 160 mg/100 ml de sang;
 - Lors d'une récidive en matière de facultés affaiblies, le détecteur d'alcool doit être utilisé **à vie** s'il s'agit d'une deuxième infraction pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang ou pour un refus d'obtempérer.

Exemples d'infractions entraînant l'obligation d'utiliser un détecteur d'alcool à vie :

- 2 infractions pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang;
- 1 infraction pour une alcoolémie supérieure à 160 mg/100 ml de sang et 1 refus d'obtempérer;
- 2 refus d'obtempérer.

Récidive pour conduite avec les facultés affaiblies

Il y aura **saisie du véhicule** pour 30 jours pour toute récidive en matière de conduite avec les facultés affaiblies, peu importe le taux d'alcoolémie.

DÉLIT DE FUITE

OU

REFUS DE S'ARRÊTER LORS D'UNE POURSUITE POLICIÈRE

Allongement de la période de **révocation du permis de conduire** :

- la période de révocation passe de 1 à 4 ans s'il n'y a jamais eu de condamnation pour une infraction criminelle liée à la conduite d'un véhicule routier ou d'un véhicule hors route;
- la période de révocation passe de 3 à 5 ans s'il y a déjà eu une condamnation pour une infraction criminelle liée à la conduite d'un véhicule routier ou d'un véhicule hors route.

ON EST TOUS RESPONSABLES DE NOTRE CONDUITE

Pour plus de détails, visitez le www.saaq.gouv.qc.ca



MCCE

Du ROUGE concret au BLEU virtuel

Imaginez un groupe d'employeurs discutant lors d'un 5 à 7 de leur Chambre de commerce en plein contexte de crise économique mondiale. L'un d'eux confie à ses camarades : « N'êtes-vous pas fatigués de devoir fournir une copie du relevé d'emploi aux employés que vous mettez à pied ? ». Les autres s'exclament en coeur : « Oh oui ! On n'en peut plus... ». Avouez qu'il y a de quoi voir rouge foncé.

Sous prétexte d'améliorer les services aux entreprises, le gouvernement canadien a apporté des modifications au Règlement sur l'assurance-emploi. Dorénavant, les employeurs qui produisent les relevés d'emploi (RE) par voie électronique n'ont plus besoin d'imprimer une copie papier pour leurs employés. Vous avez bien compris : « Ils vont pouvoir nous *slaquer* sans même nous donner notre bleu ! ».

Sous Harper, on n'arrête pas le progrès...

Depuis de nombreuses années, le ministère incite les employeurs à produire les Bleus (RE) sur Internet mais ils devaient obligatoirement en remettre une copie papier aux employés. Il faut croire que cette responsabilité imposait aux pauvres employeurs une trop lourde tâche puisqu'elle a justifié des modifications législatives. Je me demande combien a coûté le processus d'analyse de la problématique, la recherche de solutions de rechange, l'étude d'impacts et la rédaction des nouvelles dispositions législatives ? Oups ! Les murs redeviennent « rouges »...

Le ministère affirme que les prestataires peuvent consulter et imprimer leur Bleu sur Internet le jour même où l'employeur l'aura produit. Toutefois, pour y accéder, on doit être inscrit au service en ligne « Mon dossier Service Canada », posséder un ID utilisateur (Epass Canada) et un code d'accès privé de l'assurance-emploi qui nous sera communiqué seulement une fois que nous aurons déposé une demande de prestations. Bref, nous devons compléter une demande de prestations avant d'avoir accès à nos RE alors que certaines des questions du formulaire exigent que l'on ait ses RE en main... Les hauts fonctionnaires qui ont concocté cette modification n'ont sûrement jamais complété un formulaire de demande de prestations.

Impacts négatifs ou avantages ?

Que vont devoir faire les personnes qui n'ont pas accès à Internet ou qui n'ont pas les connaissances nécessaires pour naviguer sur la toile ? Combien de temps les gens attendront leur RE avant de comprendre qu'il n'arrivera jamais ? Combien de semaines de prestations perdront-ils avant de comprendre la nouvelle responsabilité qui leur est imposée ? Comment un travailleur pourra demander des corrections à un RE erroné sans savoir ce qu'il contient ?

Évidemment, les nombreux inconvénients que rencontreront les prestataires ne font pas le poids face à la nette amélioration offerte aux entreprises qui sont ainsi libérées de l'obligation de jouer aux camelots de RE pour leurs employés. Encore une fois, le gouvernement Harper fait preuve d'un total manque de respect envers les victimes du chômage et prouve qu'il est toujours au service (et à la solde) des entreprises.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE



À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lcmce.org « Actif depuis 1980 » 819 566-5811

Plaintes, mensonges et tribunaux

L'équipe de *Protégez-Vous* clôture 2009 en vous proposant ces palmarès liés à certaines pratiques de commerce.



Consommation : le plus de plaintes

Certains types d'entreprises ont le don de faire enrager leurs clients. Voici les domaines dans lesquels les consommateurs ont déposé le plus de plaintes cette année.

1. Automobile

2. Télécommunications
3. Habitation et rénovations
4. Appareils électroménagers
5. Argent, prêt et crédit
6. Commerce électronique

7. Énergie et appareils de chauffage
8. Meubles
9. Enseignement et studios de santé
10. Voyages

Source : Office de la protection du consommateur. Plaintes reçues du 1^{er} au 23 octobre 2009

Vente d'automobiles : les pires pratiques

Lorsque vient le temps de vendre, certains commerçants peu scrupuleux n'hésitent pas à embobiner leurs clients. Voici les pires pratiques de commerces vues cette année.

1. La vente de véhicules dont le kilométrage a été modifié.
2. La vente de véhicules accidentés.
3. Les publicités qui mettent en valeur le financement à 0 %, alors qu'il est parfois plus avantageux de bénéficier d'une promotion à l'achat au comptant (PV avril 2009).
4. Le non-respect des garanties du constructeur pour cer-

tains véhicules importés des États-Unis.

5. Le marquage antivol systématique de l'inventaire de certains concessionnaires ; ces derniers font ainsi baisser le coût de leur assurance, mais ils refilent ensuite la facture aux consommateurs.

6. Les garanties « secrètes » qui couvrent des réparations que seuls les consommateurs déterminés réussissent à obtenir gratuitement.

7. La facturation, par les concessionnaires, d'une partie des travaux liés aux rappels de sécurité qui devraient être effectués gratuitement.

8. La vente de véhicules d'occasion par de faux particuliers, ce qui prive les acheteurs des garanties obligatoires offertes par les marchands dûment enregistrés.

9. La vente de véhicules d'occasion avec une garantie résiduelle devenue inutilisable parce que les acheteurs n'ont pas les documents qui prouvent l'entretien antérieur des véhicules.

10. L'imposition de contrats accessoires à une entente principale, et dont les conditions ne sont pas expliquées avant la signature.

Source : Association pour la protection des automobilistes. *Protégez-Vous*, décembre 2009

Plaintes de consommateurs : les pires entreprises

Chaque année, des milliers de Québécois contactent l'Office de la protection du consommateur parce que des entreprises ne respectent pas leurs engagements ou abusent carrément de leur confiance. Voici les sociétés qui ont généré le plus de plaintes en 2009.

1. Sears Canada
2. Bell Canada
3. Best Buy
4. Brault & Martineau, *ex aequo* avec l'entreprise Bureau énergétique du Québec
5. Vidéotron
6. Brick

7. Dell Canada
8. Bell Express Vu, *ex aequo* Whirlpool Canada et Cuisine 3M 2002 Inc.
9. ACN, Réseau de toutes communications du Canada C.R.I.
10. Weed Man

Source : Office de la protection du consommateur. Plaintes reçues du 1^{er} janvier au 23 octobre 2009.

Placements et valeurs mobilières : les sanctions les plus sévères

Pratiques illégales, fausses promesses, placements illégaux. Voici quelques filous qui ont

subi les sanctions les plus sévères cette année.

1. Stevens Demers

1 097 500 \$ et deux ans et demi d'emprisonnement. Placement illégal et pratique illégale

2. Michel Maheux un an d'emprisonnement - Outrage au tribunal et placement illégal
3. Denis Roy 30 jours d'emprisonnement avec sursis. Outrage au tribunal et placement illégal. [...]

Source: Autorité des marchés financiers. Période du 1^{er} janvier au 20 octobre 2009



Solidarité Populaire Estrie

187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

AIDE JURIDIQUE

Je suis détenu chez mes parents

Votre jeune est arrêté à la suite d'accusations graves, la Cour croit qu'il devrait, pour la protection du public, rester en détention dans un centre d'accueil. Peut-il être détenu chez une personne digne de confiance ?

Les faits :

Le 5 mars 2005, dans l'aire d'attente du terminus d'autobus de la Société de transport de Laval, un adolescent, en compagnie de cinq amis, échange avec un individu adulte sur une possible transaction de marijuana. Le groupe se déplace vers l'extérieur. Quelques minutes plus tard, l'adulte revient à l'intérieur de l'aire du terminus. Il est blessé à la tête et a reçu un coup de couteau au thorax.

Malheureusement, la victime décèdera dans l'heure suivant l'incident. Lors de l'arrestation du groupe, on retrouve un couteau sur un adolescent. Ce dernier sera accusé de meurtre.

Lors de l'enquête sur remise en liberté, la Cour conclut que la détention est nécessaire. La Cour a tenu compte de la protection du public et de la nécessité de ne pas miner la confiance du public envers l'administration de la justice. L'adolescent doit demeurer détenu dans l'attente de son procès.

Par la suite, le Tribunal a vérifié si l'adolescent pouvait être confié aux soins d'une personne digne de confiance, dans ce cas-ci, ses parents. Cette procédure vise à éviter qu'un jeune soit détenu dans un centre d'accueil.

La Cour, après avoir entendu plusieurs témoignages, est venue à la conclusion qu'il était impossible que les parents de l'adolescent puissent, malgré leur bonne volonté, contrôler les allées et venues de l'adolescent. L'adolescent n'a pas toujours respecté les couvre-feux imposés par ses parents et les parents connaissent peu les allées et venues du jeune. De plus, lors de l'enquête, on apprend que l'adolescent consomme parfois de la marijuana.

Le litige :

Quelle est l'interprétation de l'article 31 de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA) ?

La décision :

La Cour d'appel a confirmé le jugement de première instance et l'adolescent est resté en détention en centre d'accueil en attente de procès.

Les motifs :

Lorsque le juge conclut, au terme d'une enquête sur remise en liberté, que l'adolescent doit être placé sous garde, la Cour DOIT analyser la possibilité de confier ce dernier aux soins d'une personne digne de confiance.

La Cour confirme que, suite à cette analyse, le choix de la personne relève de la discrétion du tribunal qui doit tenir compte de la nature et des circonstances de l'infraction. De plus, la Cour évalue le profil de l'inculpé, son occupation, son mode de vie, son milieu familial ou substitut. La Cour met l'accent sur la capacité des personnes dignes de confiance de contrôler les actions de l'adolescent.

Quand la Cour permet de confier un jeune à une personne digne de confiance, cette dernière se porte garante et s'engage à faire respecter toutes les conditions imposées par le tribunal. Le signataire de l'engagement doit dénoncer aux autorités tout manquement aux conditions imposées. L'adolescent doit aussi s'engager et signer le document qui indique chacune des conditions. Ce n'est que dans cette situation, confié à la personne de confiance, par exemple aux parents, que le jeune en détention sera... à la maison.

Références : M.J. c. R., Cour d'appel (C.A.) Montréal 500-08-000247-058, 19 juillet 2005, juges Monissette, Hilton et Côté (www.jugements.qc.ca). Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, (L.C. 2002, c.1), art. 31

PAR M^e ANDRÉ COLLARD • Centre communautaire d'aide juridique de l'Estrie / 819-563-6122

Des idées pour des Fêtes responsables et solidaires

Équiterre et le Chantier de l'économie sociale proposent aux citoyens de célébrer Noël de façon responsable et de gâter leurs proches sans sacrifier leurs valeurs sociales et environnementales.

« L'impact écologique et économique d'une fête comme Noël est énorme. En Ontario seulement, on calcule qu'il y a plus de 23 kilomètres carrés de papier d'emballage qui est jeté lors de la fête. S'ajoutent à cela les déplacements en voiture, l'énergie utilisée pour l'éclairage décoratif, les décorations, les sapins, etc. Il y a un moyen de fêter tout en consommant moins et mieux, tout en respectant l'environnement », explique Amélie Ferland d'Équiterre.

« Les citoyens ne savent parfois pas par où commencer pour réduire l'impact environnemental et monétaire de la période des Fêtes. C'est pourquoi nous tentons de leur fournir des trucs pratiques et de les diriger vers des entreprises d'économie sociale près de chez eux », explique Jacques Hérivault, du Chantier de l'économie sociale.

Des idées pour un Noël responsable

Le site Internet d'Équiterre présente une foule d'idées de cadeaux écologiques, équitables et solidaires ; des suggestions

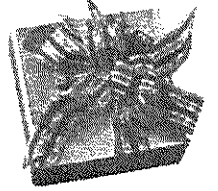
d'échanges de Noël sans magasinage ; des trucs pour décorer et emballer autrement, ainsi que des conseils pour recevoir à la maison de façon responsable. www.equiterre.org.noel.

Vous dénicherez une panoplie d'idées-cadeaux provenant d'entreprises collectives et sans but lucratif. Que ce soit pour l'envoi de cartes de vœux, pour l'organisation de vos fêtes de bureau ou pour offrir un cadeau à valeur ajoutée, plusieurs produits et services vous sont proposés par des entreprises d'économie sociale. Voyez le site www.economiesocialequebec.ca

Il est aussi possible de consulter le tout nouveau site www.achetersolidaire.com consacré uniquement aux produits et services des entreprises d'économie sociale du Québec. Comme le mentionne Jacques Hérivault, « dans le contexte économique actuel, [...] encourager les entreprises d'économie sociale et choisir des produits certifiés équitables, c'est également contribuer au développement d'une économie plus juste et au service des collectivités ».

Source : Communication Équiterre

Flash consommation



Selon ING Direct, huit Canadiens sur dix ont changé leurs habitudes de consommation à cause de la récession :

- 56 % ont diminué leurs dépenses en objets de luxe ou en superflu ;
- 50 % ont économisé de l'énergie en éteignant la lumière ;
- 50% ont passé plus de temps à la maison ;
- 40% ont reporté l'achat d'une nouvelle automobile ou d'une maison ;
- 44% ont apporté leur lunch au bureau ;
- 40% ont évité l'achat à crédit ;
- 55% ont réduit leur budget de voyage.

Source : Rumeurs ! Vol. 8, numéro - 41, octobre 2009

Économisez votre énergie, réduisez vos factures et sauvez de l'argent, c'est possible!

Il existe un service gratuit pour vous y aider.

Le programme Éconologis vous offre gratuitement des conseils en efficacité énergétique qui vous permettront d'économiser et d'améliorer le confort de votre résidence. Nous procéderons à des travaux mineurs de calfeutrage ainsi qu'à l'installation de produits économiseurs d'énergie. Nous allons directement chez vous, peu importe où vous habitez en Estrie.

Appelez l'ACEF Estrie! 819 563-1585

Que vous soyez locataire ou propriétaire, les mêmes critères s'appliquent :

- Recevoir une facture d'énergie pour le chauffage (non inclus dans le loyer), au nom de l'un des occupants
- Demeurer sur le territoire desservi, c'est-à-dire l'Estrie (région 05)
- Avoir un revenu répondant aux seuils établis, selon le nombre de personnes par ménage (Le seuil augmente pour les personnes supplémentaires.)

o 1 personne 22 171 \$ o 3 personnes 33 933 \$
q 2 personnes 27 601 \$ o 4 personnes 41 198 \$

- Présenter une preuve de revenu reconnue par l'Agence de l'efficacité énergétique
- Ne pas avoir reçu la visite depuis 5 ans (une visite par ménage pour l'un des occupants)

POSSIBILITÉ DE FAIRE INSTALLER GRATUITEMENT DES THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES!

NOUVEAUTÉ : Tirage de deux réfrigérateurs ENERGY STAR parmi tous les ménages visités et résidant en Estrie



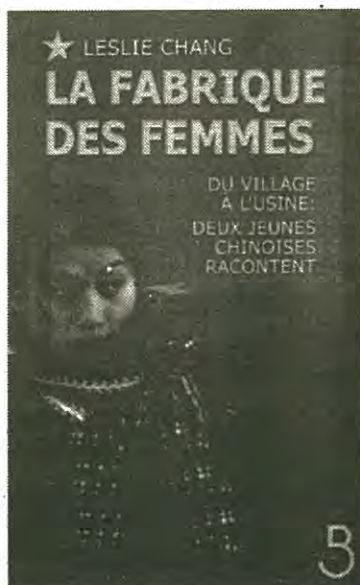
Éconologis est un programme saisonnier de l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec qui offre des conseils gratuitement et des produits liés à l'efficacité énergétique.

LECTURE

Ouvrières en série

Rarement pense-t-on à celles et ceux qui triment dur, pour une bouchée de pain, lorsqu'on s'offre des chaussures ou des gadgets électroniques à bas prix, *made in China*. La journaliste américaine d'origine chinoise Leslie T. Chang s'est penchée sur cette population d'ouvriers, composée essentiellement de migrantes âgées de moins de 20 ans qui quittent leur village pour aller travailler dans des cités-usines, puis ne cessent de changer d'emploi dans l'espoir d'améliorer leur misérable condition... et de gagner un peu de liberté. Une incursion poignante dans le quotidien de jeunes Chinoises en quête d'avenir.

CHANG, Leslie T. *La fabrique des femmes. Du village à l'usine : deux jeunes Chinoises racontent*, Belfond, 2009, 468 p.

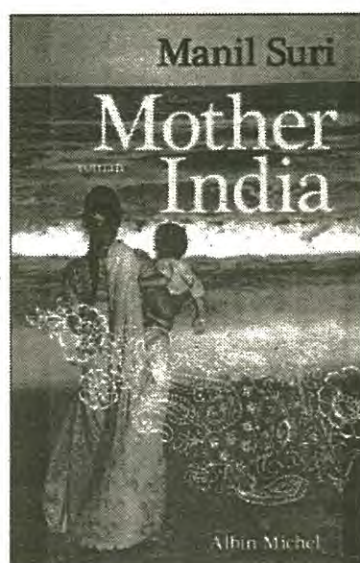


Petite et grande histoire indienne

Inde, 1955. Mariée à 17 ans - à sa demande -, Mira déchante vite avec son mari, un aspirant chanteur raté et alcoolique, d'un milieu social très inférieur au sien, religieux et conservateur. Pourtant, elle refuse la plupart des perches que lui tend son père, un éditeur cultivé en faveur de l'émancipation des femmes, qui lui permettraient de se libérer. Tirillée entre les attentes de son mari et celles de son père, bousculée par le féminisme que ce dernier veut lui imposer, Mira tente de trouver sa voie, notamment à travers la maternité, puis son indépendance. Un parcours personnel complexe, sur un fond historique qui l'est tout autant.

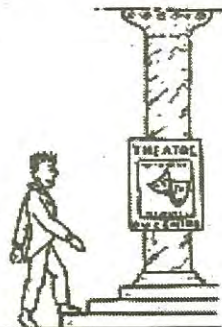
SURI, Manil. *Mother India*, Albin Michel, 2009, 512 p.

Source : *La Gazette des femmes*, nov.-déc. 2009



QUE FAIRE ?

PAR MARIANNE VERVILLE
Collaboration spéciale



LE 18 DÉCEMBRE :

Le 18 décembre, venez découvrir un artiste de la région, Olivier Brousseau, qui présentera, entre autres, les chansons de son 4^e album « Les bottines ben attachées ». Avec ses quatre musiciens, il vous amènera en voyage dans l'univers du folk, du country et du rock. Ça se passe au Vieux Clocher de Sherbrooke à 20 h 30, avec en première partie, la formation Tire le coyote.

LE 11 JANVIER :

Le 11 janvier, à 19 heures, se tiendra une soirée de contes comme à tous les 2^e mardis du mois, au salon de thé l'Arbre À Palabre (147, rue Wellington Sud). C'est le Cercle des conteurs de l'Estrie qui mène cet enchaînement de contes dans une atmosphère intimiste. Que vous soyez conteurs, poètes, slameurs ou entre les trois, vous êtes invités à participer par le biais de plusieurs micros ouverts en cours de soirée.

LE 14 JANVIER :

Le 14 janvier, à 19 h 30, se tiendra à la salle du Tremplin (97 rue Wellington Sud) la cinquième soirée de la saison du Slam du Tremplin. À la fois compétition de slam et rassemblement festif de poésie orale, le slam au Tremplin n'est jamais ordinaire ni comparable. Un moment de la soirée sera réservé aux micros ouverts. Amenez vos textes ! L'événement est diffusé en direct au 95,5 FM CFLX. Tous les détails au slamdutremplin.blogspot.com.

LE 15 JANVIER :

Le 15 janvier aura lieu l'événement les Quinzes, où les poètes et les écrivains sont conviés à une soirée de lectures et d'ateliers. Le tout se déroule comme à tous les 15 de chaque mois, peu importe le jour de la semaine, dans une atmosphère conviviale et communautaire, au local du Regroupement autonome des jeunes, le RAJ (101, rue Ball), juste au-dessus du salon de thé l'Arbre À Palabre.

JUSQU'AU 15 JANVIER :

Jusqu'au 15 janvier 2010, le Groupe Photo du Tremplin 16-30 présente son exposition de photographies au café Zybdone (113, rue Wellington Sud). Portant sur la thématique de la rue Wellington, l'exposition est le point culminant de deux ans de travail du groupe, sous la supervision du photographe Guy Tremblay. Venez y découvrir les trésors de votre quartier sous la lentille de cette relève prometteuse !

Pour plus d'informations, visitez le portail culturel e-toile.org

COUAC OU CRÈVE !



www.lecouac.org

La C.O.U.A.C (Coalition des Organismes Unis pour l'Abolition de la Connerie) vous invite à une soirée bénéfique pour maintenir un des derniers médias indépendants du territoire québécois, nommé *Le Couac*, journal satirique par excellence.

En plus d'une bonne table et d'une bonne pinte, vous aurez droit à des performances surprises d'artistes locaux (musique intempestive, poésie inconfortable et cris de coyotes queers), à des tirages d'abonnement au *Couac* et maintes autres impertinences.

Les sommes cumulées à l'entrée ainsi que les pourboires recueillis par les serveuses et les serveurs spécialement identifiés, seront remis directement à l'équipe du Couac afin d'assurer sa survie.

Vendredi, 18 décembre - 20 heures - Entrée : contribution volontaire
Boquébère, 50, Wellington Nord, au centre-ville de Sherbrooke

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens
de mieux s'informer !

ENTRÉE
LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)
adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

LeFaitOut

chocolaterie | pâtisserie

90 rue Alexandre, Sherbrooke J1H 4S6

819.791.4203